Communiqué de presse

**3ème édition des Trophées des Solutions
 en région
contre l’exclusion énergétique**

La situation énergétique s’empire, particulièrement pour les plus précaires qui n’arrivent plus à se chauffer. La rénovation - isoler, améliorer le mode de chauffage, ventiler…- dans tous les logements est une extrême urgence. C’est une question sociale, climatique, sanitaire … et c’est aussi l’opportunité de créer des emplois avec le nouveau métier d’Ensemblier Solidaire.

Lancés sur le salon BATIMAT, ce 3 octobre 2022 à Paris, ces Trophées priment les solutions innovantes mises en œuvre dans l’ensemble des régions françaises. L’objectif est de récompenser les solutions qui font leur preuve pour les faire valoir, connaître et dupliquer. Parce que ces solutions peuvent prendre diverses formes, les Trophées priment plusieurs catégories :

Dispositif Territorial **/** Formation, Mobilisation, Communication **/** Financement

Opérateurs et Solutions techniques et numériques **/** Identification et accompagnement

Toutes les organisations qui ont mis en place une ou des solutions de lutte contre la précarité énergétique peuvent candidater : entreprises petites ou grandes, associations, structures de l’ESS, organisations académiques ou de recherche, collectivités territoriales et structures associées…

Les candidatures sont à envoyer **AVANT LE 10 NOVEMBRE** **2022** via un formulaire disponible en [ligne](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc1railfP_brKFnHjduB0LTg09h2l0z8cD215n4zVhCuOe9cA/viewform?usp=sf_link) sur le site <https://www.lab-stopexclusionenergetique.org>

**La présentation des solutions des régions se fera le 24 novembre 2022** au Ministère (hôtel de Roquelaure, 244 Boulevard Saint Germain, Paris 7e) à Paris dans le cadre de la Journée nationale de Lutte contre la Précarité énergétique, devant un jury de professionnels membres ou partenaires de Stop Exclusion Energétique**.** Sachant que les solutions de lutte contre la précarité énergétique proposées doivent exister, avoir été mises en œuvre et être efficaces, les critères de sélection du jury sont :

|  |  |
| --- | --- |
| * Solutions reproductibles
 | * Solution permettant de créer un changement d’échelle
 |
| * Démarche inclusive
 | * Capacité à fédérer différents acteurs
 |
| * Caractère innovant
 | * Efficacité de la solution
 |
| * Volonté de valoriser des solutions de toutes les régions
 |

La remise des prix se fera le 14 décembre 2022 à l’occasion de la présentation du nouveau scénario de lutte contre l’exclusion énergétique en France, le SCENARIO 2030, une feuille de route pragmatique élaborée avec le concours de plus d’une cinquantaine d’organisations, plus de 200 personnes sur 2 ans, et qui est en ce moment toujours débattue dans les territoires (Prochaine réunion au Havre le 30/11/22).

**L’Association STOP Exclusion Énergétique est une association qui lutte contre la grande précarité énergétique**, née d’un travail collectif de la Fondation des Transitions en 2019. Face à la réalité des oubliés de la transition énergétique, elle œuvre, du petit pas aux grandes échelles, à inscrire dans les politiques publiques et territoriales les solutions concrètes de transition énergétique pour les plus pauvres. <https://www.lab-stopexclusionenergetique.org>

Pour toute demande d’information, interview ou rencontre, ou pour être présent.e à la présentation des solutions de lutte contre l’exclusion énergétique le 24 nov. 2022, contactez :

Carole Schaal – Communication et mobilisation STOP EXCLUSION ENERGETIQUE – 0670010987 – carole.schaal@orange.fr

Ariane Prêtre – Attachée de presse - 0681377248 – ariane.pretre@wanadoo.fr